PHILIPS

Lumea

Système d'épilation IPL

Une peau soyeuse

pendant des mois grâce au Philips Lumea

jusqu'à **50€** remboursés*

Comment recevoir un remboursement de 50€ max ?

Attention: Lors de l'enregistrement, vous devrez envoyer une photo / une version numérisée de la preuve d'achat et du code-barres.

Étape 1 : Rendez-vous sur www.philips.be/actions et cliquez sur l'action concernée.

Étape 2 : Puis remplissez le formulaire d'inscription. Lors de l'inscription, vous devrez envoyer une photo/une version numérisée de la preuve d'achat et du code-barres.

Étape 3 : Après approbation de tous les documents ci-dessus, nous nous efforcerons de verser le montant du remboursement sur votre compte bancaire dans les 8 semaines.

Vous pouvez également envoyer une copie de la preuve d'achat et le code-barres original (!) complet de l'emballage par la poste. Dans ce cas, envoyez les documents en question ainsi que le mail de confirmation que vous recevez après l'inscription à :

Philips Personal Health
Boîte postale 81
3900 Overpelt
Belgique

SC2001/01 SC2006/11
SC2002/01 SC2007/00
SC2003/11 SC2008/11
SC2004/11 SC2009/00
SC2005/00

SC1991/00 SC1995/00
SC1992/00 SC1996/00
SC1993/00 SC1997/00
SC1994/00 SC1999/00

SC1981/00 SC1984/00
SC1982/00 SC1985/00
SC1983/00

Conditions de l'action :

- Cette action est uniquement valable pour les achats effectués par des consommateurs en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg dans la période du 24 octobre 2016 au 2 janvier 2017 inclus
- Cette action n'est valable que pour les numéros de référence ci-contre
- Philips n'accepte que 3 inscriptions par participant pour cette action
- Les envois complets doivent nous parvenir au plus tard le 16 janvier 2017
- En cas d'envoi des documents requis par la poste, le cachet de la poste fait foi pour la date d'envoi officielle
- Les envois incomplets et insuffisamment affranchis ne sont pas acceptés
- Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres actions et/ou offres
- Le montant vous sera versé par virement bancaire uniquement
- Vous êtes invité à conserver l'original de votre preuve d'achat à des fins de garantie
- Le participant à cette action doit être majeur. Pas encore majeur ? Demandez à votre parent ou à votre responsable légal de procéder à l'inscription.

Vous trouverez plus d'informations et la liste des magasins participants en surfant sur www.philips.be/actions ou en appelant la ligne Consommateurs :
Belgique : 027 007260 (tarification locale) Grand-Duché de Luxembourg : 24871095 (tarification locale)

twitter.com/PhilipsBeLux facebook.com/PhilipsBelux

Philips décline toute responsabilité à l'égard de retards ou d'embarras lors de l'exécution de cette action et qui seraient indépendants de sa volonté. Cette action est organisée par Philips Belgium N.V. Pour toute question ou remarque, adressez-vous à la ligne Consommateurs Philips. Pour la Belgique : 027 007260 (tarification locale). Pour le Grand-Duché de Luxembourg : 24871095 (tarification locale). Vos données personnelles seront traitées afin de permettre le traitement de votre retour. Philips applique dans ce contexte une politique de respect des données privées que vous pouvez trouver à l'adresse www.philips.be/privacypolicy.

Ne pas jeter sur la voie publique. Editeur responsable: Frank Dendas, rue des Deux Gares 80, 1070 Bruxelles